

NOUVEAU MOTO CLUB DE MUNSTER

Créé en 1965 - Affilié à la Fédération Française de Motocyclisme N°0620
Agrément Jeunesse et Sports N° 03/83-68-S - Inscrit au Tribunal de MUNSTER, Volume IV, N° 138
Membre du Comité Départemental de sports et loisirs motos du Haut Rhin.(CDSLML) Siret
: 835 188 590 000 11

Course de côte du Gaschney les 29 et 30 juin 2024.

OBJET : Demande de participation à la course de côte du Gaschney comme Commissaire de piste.

Commissaire de Piste formation OCP : oui-non (encercler la bonne réponse)

Licence FFM 2024 OCP- OCS – ODC : N°..... Encerclez la bonne qualification

Club FFM 2024 :

Nom / Name :Prénom /Vorname

Date de naissance / Geb.Datum:Lieu de naissance / Geb. Ort adresse : N°

Rue / Strasse :Code postal / Postfach :

..

Adresse Email :

Ville / Stadt Tél :Tél portable :.....

Vœux à formuler pour le poste de commissaire

.....

L'hébergement et les repas sont pris en charge par le Nouveau Moto Club de Munster.

Hébergement au chalet ES : oui - non (encercler la bonne réponse) **Date d'arrivée pour l'hébergement et l'intendance.**

Mise en place des commissaires le samedi à 9h et le dimanche matin à 7h ces horaires sont impératifs.

Vendredi soir le 28 juin 2024, horaire prévu :

Samedi Matin 29 juin 2024, horaire prévu : Dimanche

Matin 30 juin 2024, horaire prévu :

Défraiement pour la course de côte du Gaschney :

50€ par jour, 100€ pour les 2 jours.

Je m'engage à respecter les horaires que j'ai communiqués ci-dessus pour l'organisation de cette épreuve.

Date :signature :

CETTE FEUILLE EST A RENVOYER A / DER ZETTEL ZURÜCKSENDEN AN :

**NOUVEAU MOTO CLUB DE MUNSTER ; 6 Grand'rue
68380 BREITENBACH - tél : 06 11 60 22 68
Email : jmschickel@gmail.com**